



Rives du Rhône

Préparer le territoire de demain

Rives du Rhône

Préparer le territoire de demain

« POUR UNE APPROCHE SIMPLE ET LUDIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Les élus du Syndicat Mixte des Rives du Rhône ont pour responsabilité de définir les grandes orientations d'aménagement et de développement qui dessineront ce territoire en 2040. Les enjeux de ce vaste bassin de vie de 1 500 km², 250 000 habitants, situé stratégiquement dans le couloir rhodanien entre Lyon et Valence, sont importants.

Cette responsabilité ne peut être confidentielle, les choix d'avenir ne peuvent être pris seuls. Dans ce but, les élus explorent et soutiennent de nouvelles formes de concertation, plus ciblées, régulières et proches des citoyens.

Cette bande dessinée documentaire est le fruit d'une année de collaboration entre le Syndicat Mixte des Rives du Rhône et l'École de dessin Emile Cohl de Lyon. Quatre apprentis illustrateurs, Louise Chevalier, Elisabeth Jammes, Matthieu Martin et Charlotte Rousselle, encadrés par le scénariste Olivier Jouvray, se sont immergés dans le monde des collectivités et de l'urbanisme pendant plusieurs mois. Nous les remercions vivement pour nous avoir fait profiter de leur talent.

Ce projet expérimental, dessiné à quatre mains, a été élaboré dans un double intérêt pédagogique. Pour le Syndicat, se rapprocher des citoyens, en rendant plus accessible la complexité des enjeux liés à l'aménagement et au développement du territoire sur lequel ils vivent. Pour l'école, placer des étudiants en situation pré-professionnelle, en répondant à la commande d'une collectivité publique.

Si vous vous sentez concernés par la préservation de votre cadre de vie, actuel comme futur, cette bande dessinée est pour vous !

Retrouvez plus d'informations (notamment la BD au format numérique) sur le site Internet www.scot-rivesdurhone.com.

Bonne lecture !

Dans la vallée du Rhône, au sud de Lyon.



*Chevelus : surnom donné aux Gaulois par Jules César.

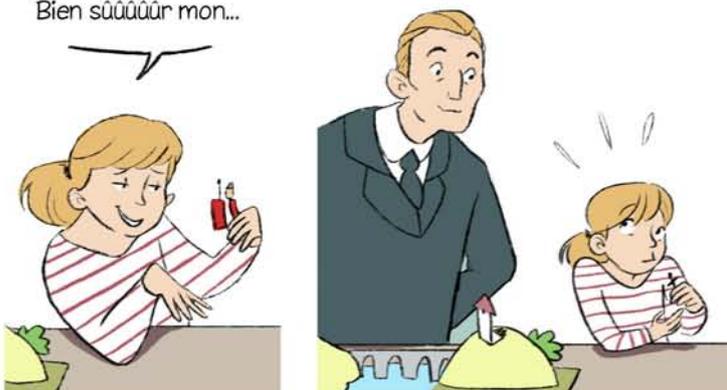
Monsieur le légionnaire...
Je viens en paix
des terres de Lingones*
au nord pour vendre
simplement mes vases
et repartir.



J'ai du mal à vous croire !
Nous nous méfions
des voyageurs... Peut-être
que vous faites affaire
avec vos amis rebelles ?

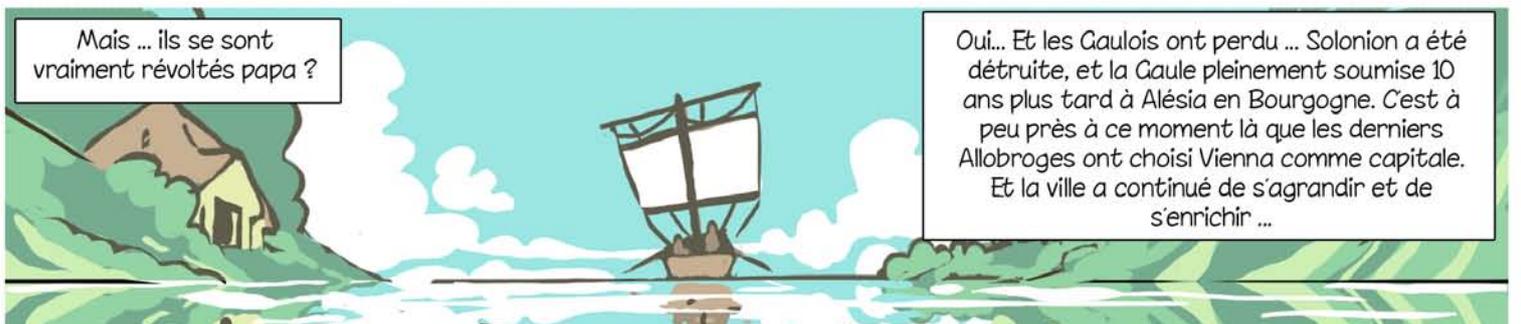
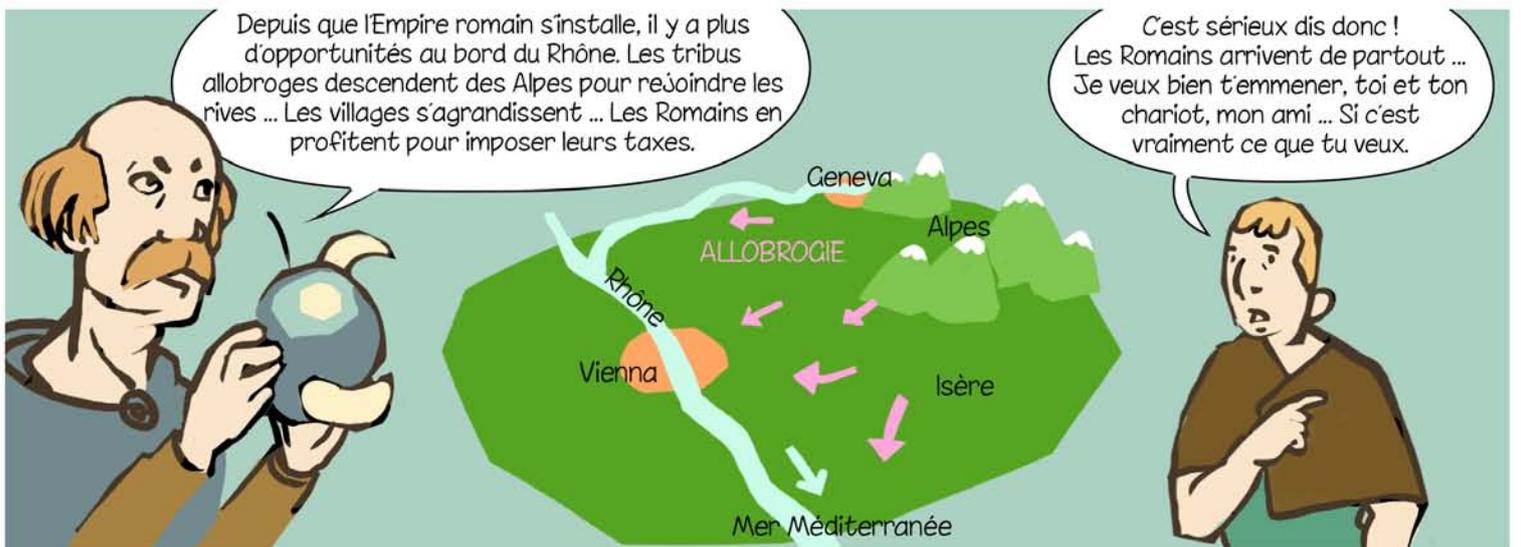
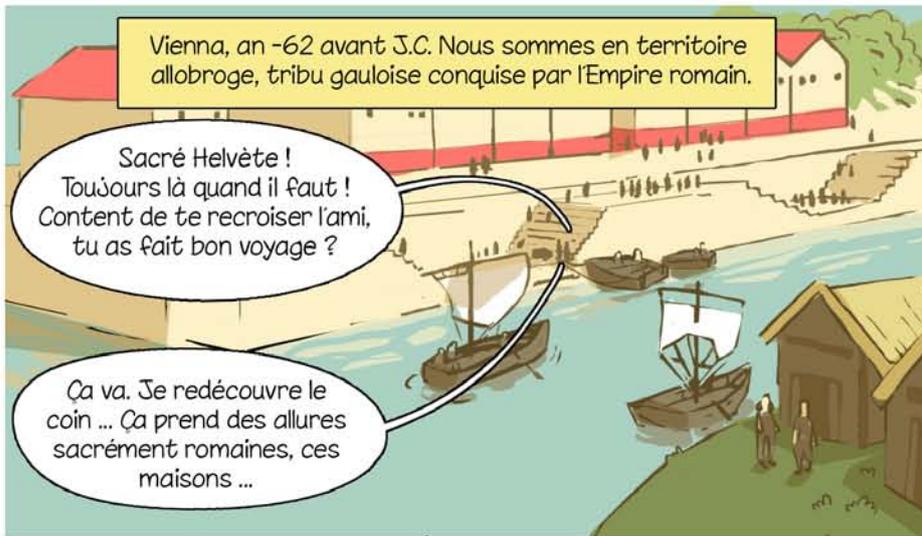
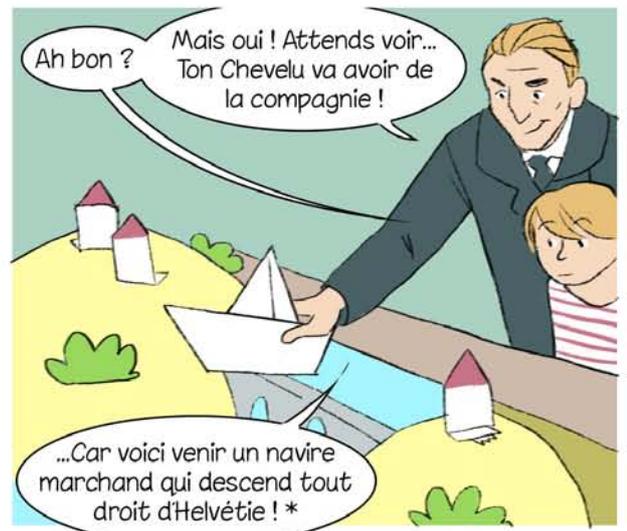


Bien sùùùùr mon...



*Lingones : les lingons sont l'un des plus anciens peuples gaulois, dont le territoire originel se situait vers la Bourgogne.

*Lézoux : commune située entre Thiers et Clermont-Ferrand.



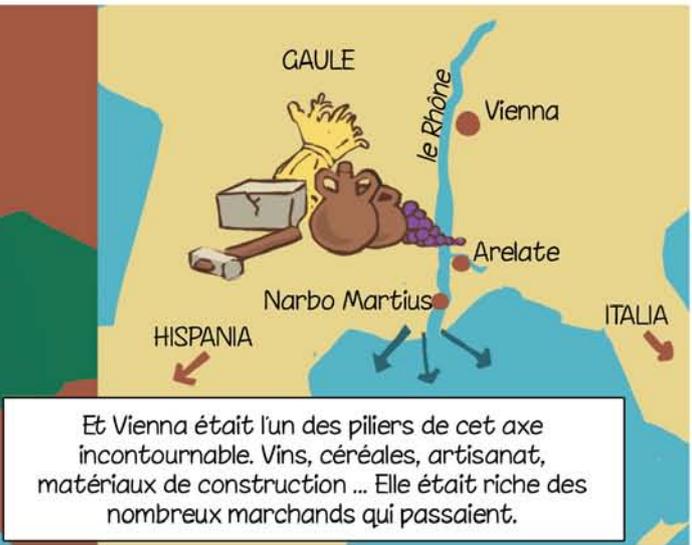
* Helvétie : partie orientale de la Gaule (couvrant une partie de la Suisse actuelle), peuplée par les Helvètes.

Apogée de l'Empire romain. Milieu du II^e siècle après J.C.



D'abord village allobroge, Vienna devint ensuite l'une des villes les plus riches de la province de l'Empire romain.

Le Rhône était un fleuve très important. Pour le territoire et aussi pour toute l'Europe du Nord. C'était le seul axe pour rejoindre la Méditerranée en bateau. Pour accéder au centre d'un Empire romain très dynamique !



Et Vienna était l'un des piliers de cet axe incontournable. Vins, céréales, artisanat, matériaux de construction ... Elle était riche des nombreux marchands qui passaient.



Et quand est-ce qu'on aura un pont qui tient plus de 10 ans?!

Monsieur le Préfet ... Le Rhône n'est pas un fleuve facile !



Il n'a pas tort !

Regardez à quoi j'en suis réduit pour remonter le courant !

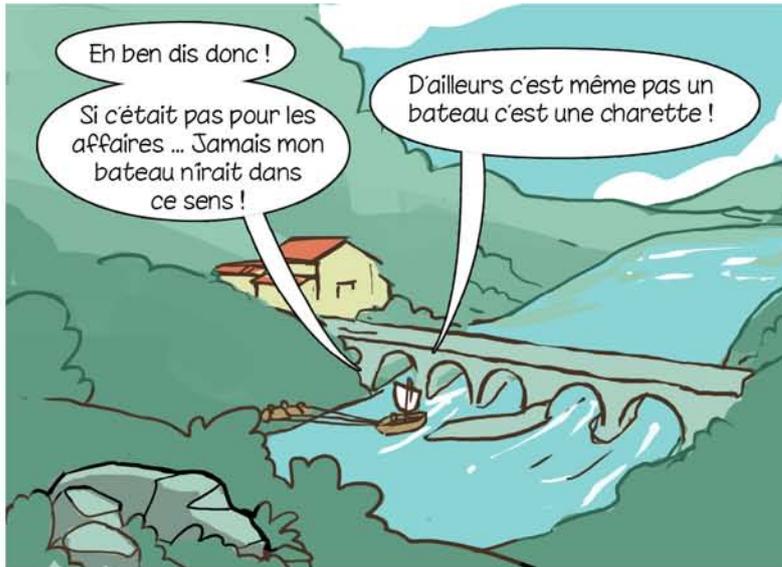
Et j'arrive de Massilia*, en plus !

Vu comme ça ...



Franchement, tracter les bateaux pour remonter le courant ...

J'espère qu'on n'aura pas à le faire pendant quinze siècles ...



Eh ben dis donc !

Si c'était pas pour les affaires ... Jamais mon bateau n'irait dans ce sens !

D'ailleurs c'est même pas un bateau c'est une charrette !



Eh ! marchand !

Souhaiterais-tu avoir dans tes cales des tonneaux du meilleur vin qui soit ?



Gaulois, tu me fais aimer ton pays !

L'allobrogicum ! L'un des vins les plus appréciés de l'Empire et de toute la Méditerranée ! Cultivé par des Gaulois aussi fiers et indomptables que leur fleuve. Ils gagnèrent le droit de gérer eux-mêmes leurs vignes auprès de Rome.

L'ancêtre des Côtes du Rhône, ma fille !



Encore apprécié aujourd'hui par beaucoup de monde ! Et par ton vieux père.



Et après ?

Eh bien... L'Empire romain s'est effondré, le Rhône non. Le commerce a continué.



... Et les bases étaient posées ! Villes, champs, axes de communication ...

Quand est-ce qu'ils ont réussi à faire des ponts qui tiennent ?

Houlà ! On n'y est pas arrivé avant le XIXème siècle !

Entre-temps, la vallée a eu une période creuse...



La ville de Lyon centralisait les voies commerciales est-ouest, provoquant le déclin de Vienne au XVème siècle.

Avec toujours ce gros problème : le manque de passage stable de rive droite à rive gauche.

Mais quand est-ce qu'ils vont penser à construire un pont ici...



Puis il y eut le début de l'industrie au XVIIIème siècle, Lyon, alors capitale de la soie, influence sur les régions environnantes...



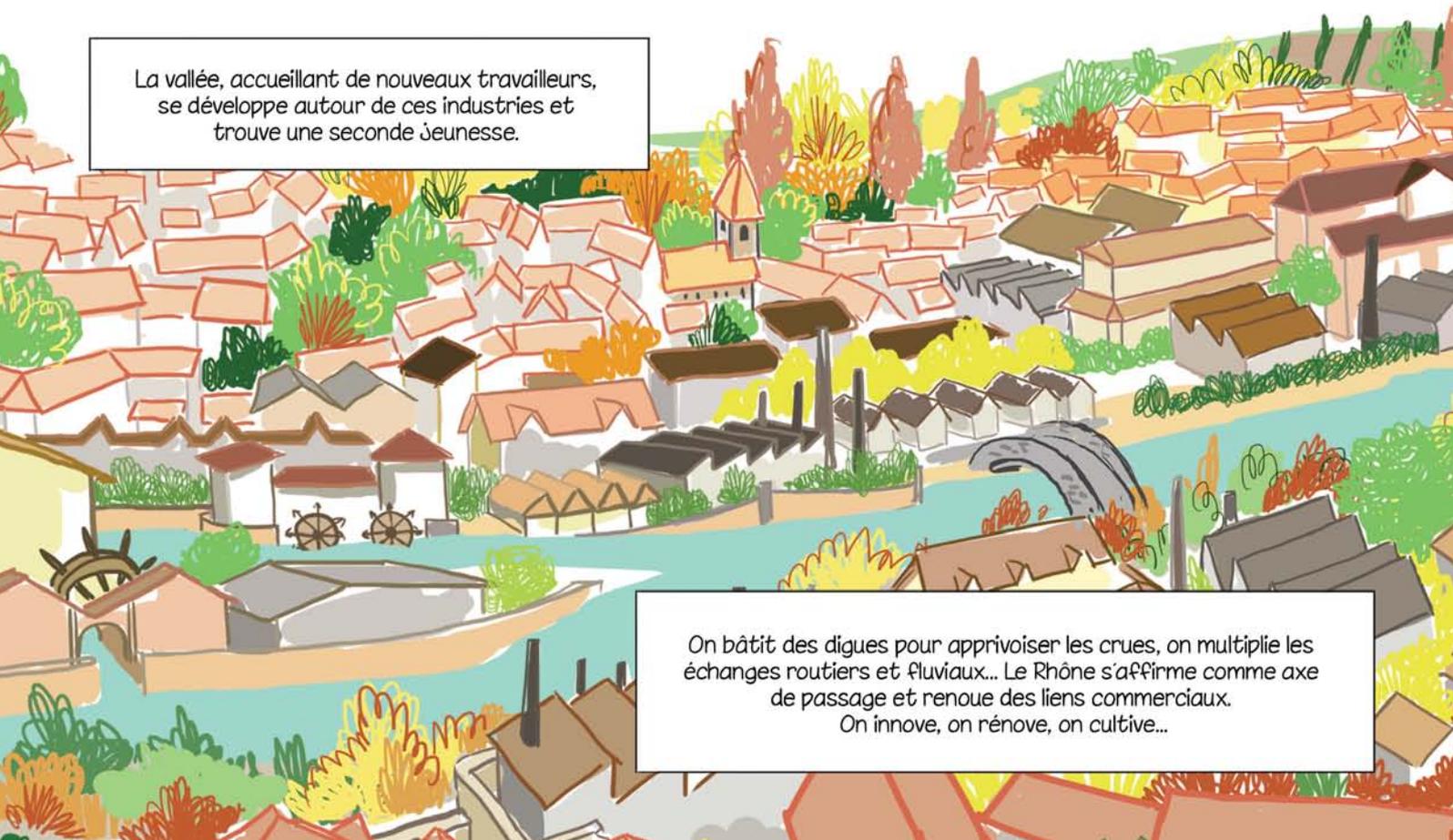
Et... par exemple Vienne, Pélussin, Saint-Chamond ou Condrieu suivirent le mouvement en se lançant dans l'industrie textile.



Les usines grossissent, la révolution industrielle est enclenchée, et toute la vallée produit.

On utilise la force des nombreux affluents du Rhône, moins imprévisibles, pour fournir de l'énergie aux usines.

La vallée, accueillant de nouveaux travailleurs, se développe autour de ces industries et trouve une seconde jeunesse.



On bâtit des digues pour apprivoiser les crues, on multiplie les échanges routiers et fluviaux... Le Rhône s'affirme comme axe de passage et renoue des liens commerciaux. On innove, on rénove, on cultive...

Et on arrive en 1828 ! Les Montgolfier, aidés par un inventeur nommé Marc Seguin, bâtissent un pont solide à Serrières !

Puis suivent Vienne, Saint-Vallier et Condrieu dans la foulée.

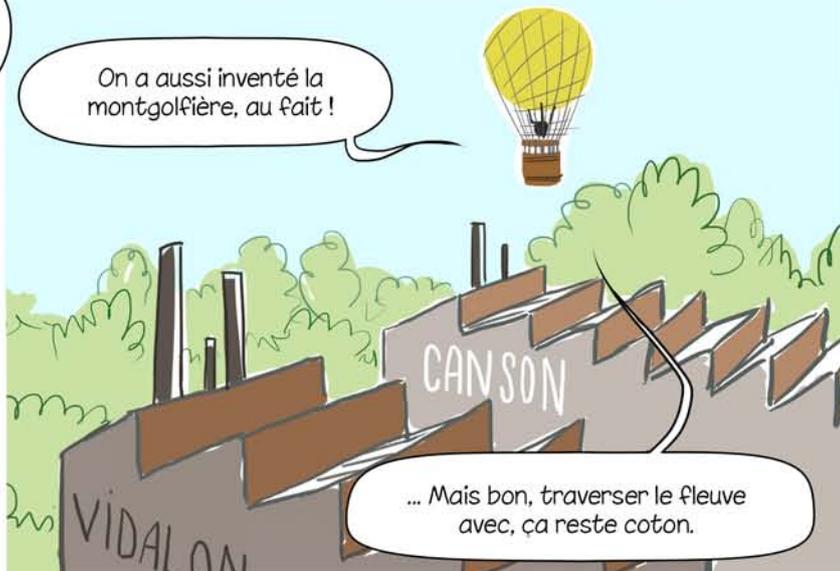
Ah ! Enfin !



Annonay profita des forêts du Pilat et la famille Montgolfier y ouvrit des usines papetières.

On a aussi inventé la montgolfière, au fait !

... Mais bon, traverser le fleuve avec, ça reste coton.



Et les premiers bateaux dotés de moteurs à vapeur font leur apparition...

Bah alors ? Elle est à la traîne ta charrette !

Ils faisaient encore des attelages pour remonter le fleuve, papa ?!

Eh oui !! Il a fallu attendre les bateaux à vapeur pour qu'on arrête !



Et même si le Rhône reste difficile à naviguer en raison de son fond irrégulier, les nouveaux bateaux se multiplient...

BONK!

HA !

C'est pour ÇA que j'aime le Rhône !



... Et deviennent le mode de transport numéro un de la vallée. Marchandises, populations, tout s'y déplace.

Saint-Vallier ! Dix minutes d'arrêt !



Vous verrez, jeune fille !
C'est pas si mal le Vivarais. Même
maintenant qu'il y a les usines.

Quand je suis arrivé
d'Italie, ça m'a fait tout
drôle aussi !

Merci de m'emmener
en tout cas.

On est venu nombreux
de Bologne il y a quatre ans !
On travaille dans les vignes
depuis.

Et vous alors,
pourquoi dois-je vous
emmener à Annonay ?



Je viens travailler à l'usine
des Montgolfier.

On m'a attribuée une place
à l'internat des Jeunes ouvrières.
Je vais y rester le temps de me
faire un peu d'argent.

Bah tenez ! La voilà !



Comme ça, mon fiancé et moi
on aura de quoi voir venir !

Je retournerai à
la ferme avec lui, après.

Aaah !
C'est bien ça !

1848, six mois plus
tard à Annonay.

Tu sais ce qu'étaient les conditions
de travail normales dans une usine de
l'époque ? 12 heures par jour, 6 jours
sur 7 et on y travaillait à partir de 8
ans ! Ty aurais été toi.

Les ouvriers des différentes usines
ont fait grève et ont manifesté pour
l'amélioration de leurs conditions.



Et... Ils ont gagné ?

Ils sont rentrés chez eux amochés.
Mais aux usines d'Annonay, on a
amélioré les conditions très tôt.
Et puis avec les lois Jules Ferry sur
l'école en 1881, les enfants ne
travaillèrent plus avant 14 ans.

Entre temps, dans la vallée, les choses
se précipitèrent. Les machines à vapeur
donnèrent naissance... au train !

Dès que tu vois
la Méditerranée.

Et... On
s'arrête quand ?



Plus efficace que le bateau, la ligne de train Lyon-Marseille devint le principal moyen de transport de la vallée, laissant le Rhône sur le carreau.



Tu te donnes à fond ?
Parce que moi, non.

Mais il restait un problème. Le fleuve désormais cerné entre les quais, enchaina les crues gigantesques en 1830 et 1858, provoquant des inondations notables.



HA !
C'est pour ÇA que j'aime le Rhône !

Un ingénieur du nom d'Henri Girardon prit l'initiative d'importants travaux sur les rives de Lyon à Marseille. Le but étant de maîtriser le fleuve. Enfin.

Son idée principale était d'utiliser la puissance du courant pour aménager le fleuve. Pour qu'il creuse lui-même le fond irrégulier.

Et petit à petit, les diverses roches emportées par le fleuve dans sa course se coincèrent dans les casiers, formant une gouttière d'à peu près 400 km.

• LARGUEUR DU FLEUVE •
VARIE DE 20 MÈTRES À 2 KILOMÈTRES !

• PROFONDEUR •
TOTALEMENT IRRÉGULIER
VARIE DE 2 MÈTRES À 60 CENTIMÈTRES



Le courant en est même devenu encore plus rapide !

Mais dis papa, elle est devenue quoi la fille ?

Elle est retournée à la ferme et s'est mariée.



Elle vécut heureuse et profita des nombreux progrès techniques ainsi que des nouveaux transports pour l'exploitation familiale.



C'était l'époque où le monde paysan s'est le mieux porté dans l'histoire. L'exploitation se transmet de génération en génération.

Et en 1915, dans le secteur de Roussillon apparut un tout nouveau genre d'usine...

Une plate-forme chimique !



Bientôt suivie par Saint-Clair-du-Rhône et d'autres villes des rives du fleuve. On y fabrique du nylon, des herbicides, des composants pharmaceutiques...



C'est pas croyable cette usine, là-bas ! Et tous ces gens qui viennent y travailler...

Et qui habitent dans ces nouvelles maisons...

Sur les anciens champs.

Je vais aller y travailler aussi, mamie, tu sais.



Mais... Et les champs ?!

Tu vas pas laisser ton père superviser la ferme tout seul quand même ?

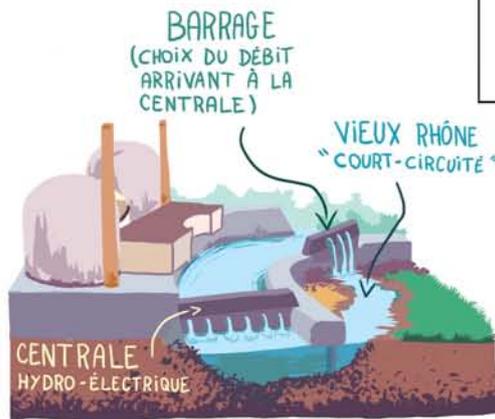
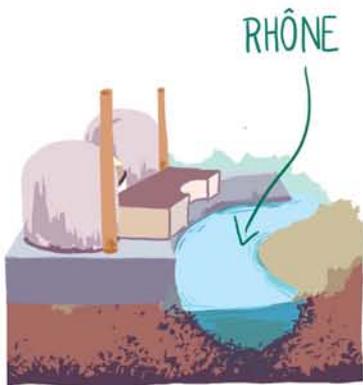
Non, bien sûr.

Mais c'est quand même l'occasion d'avoir deux salaires ! Pas mal d'ouvriers d'ici font ça. Et puis... Je payerai des études à mon fils !

Puis il y eut la centrale nucléaire, aussi. Un gros changement dans la vallée !

On a aussi eu des barrages électriques avec, conçus et exploités par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Comme ceux de Reventin-Vaugris et de Saint-Pierre-de-Boeuf, dont la centrale se trouve à Sablons.

CENTRALE NUCLÉAIRE

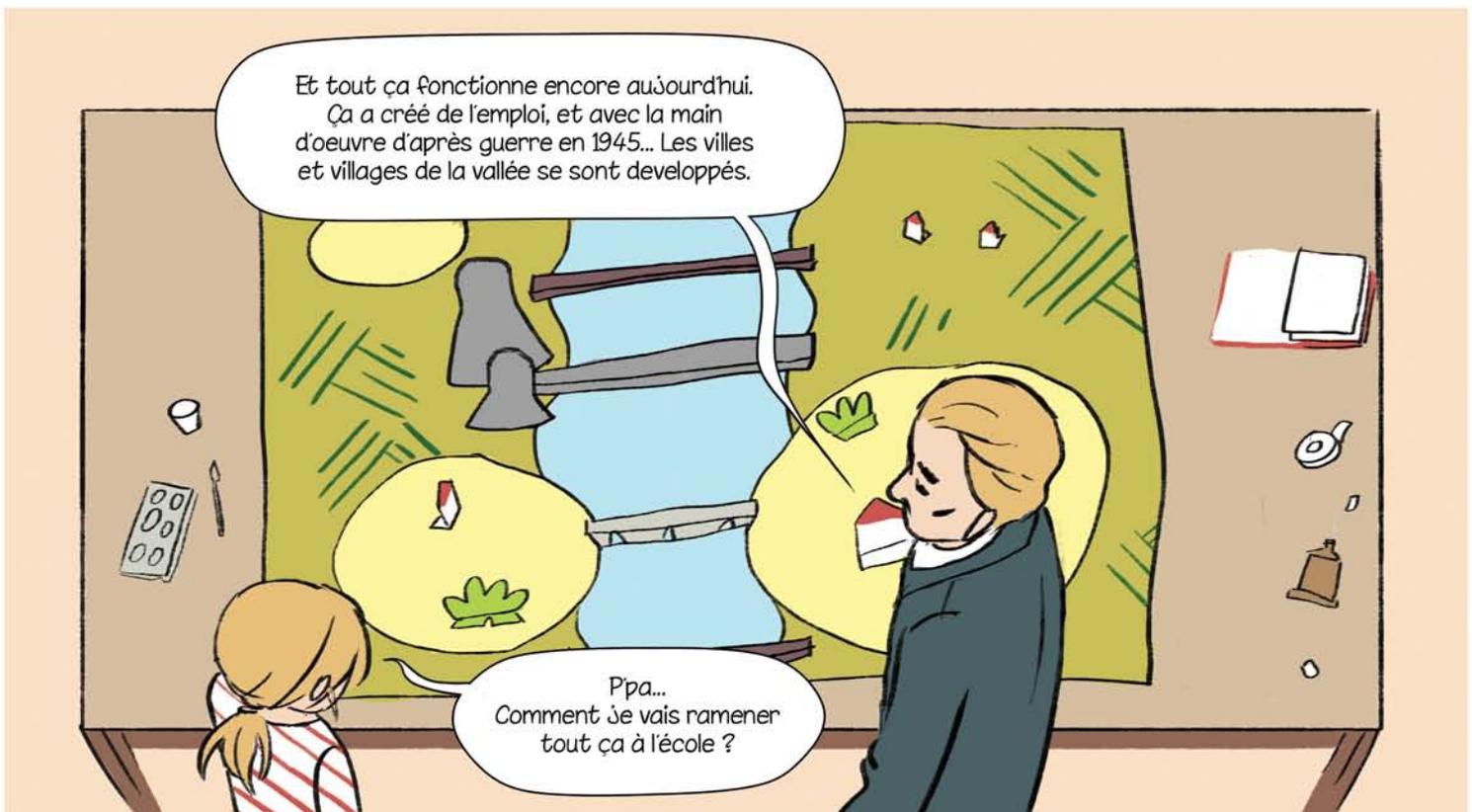


Et la CNR a obtenu de l'État les droits d'exploitation du fleuve en 1934. Pour 99 ans !

Aujourd'hui, il y en a tout le long du Rhône. Le fleuve produit à lui seul un quart de l'hydro-électricité nationale !

C'est beaucoup, papa ?

Oui !



Et tout ça fonctionne encore aujourd'hui. Ça a créé de l'emploi, et avec la main d'œuvre d'après guerre en 1945... Les villes et villages de la vallée se sont développés.

Ppa... Comment je vais ramener tout ça à l'école ?



Et puis regarde !

T'as enlevé plein d'arbres !
Y a même plus la place
pour en remettre.



C'est vrai.

Toute l'urbanisation du siècle
dernier a durablement modifié les
paysages. Le Rhône et la vallée sont
des endroits très urbanisés.



Oh non...

Ils sont allés où
ceux de la ferme
après ?



Alors le fils aîné a été le premier
de la famille à faire des études.
Il est devenu cadre dans un des
nouveaux hypermarchés.



Son fils est même devenu maire.
Et il a lui-même eu une fille...

Han ! Pareil que
moi, mon papy il est
cadre et mon papa
c'est le...!!



C'est toi !
C'est notre
histoire!



Eh oui ! On a une branche de
la famille qui est dans la vallée
depuis longtemps !

Et qui a vu les choses changer, évoluer...
Les gens n'ont plus besoin des mêmes choses
qu'avant. Les modes de vie se sont diversifiés.



Et le territoire aussi ! D'une vallée soumise aux caprices du fleuve, on est passé à une gouttière industrialisée et ouverte aux transports.

On a aussi gardé de bonnes choses, dans le terroir, dans la culture...



Même si c'est pas parfait.



Entre l'industrie, l'agriculture, l'urbanisme, les modes de vie, le transport, les ressources, l'écologie...



Et la paperasse... Le travail du maire s'est complexifié.

Pourquoi t'es devenu maire alors ?



Principalement pour prendre soin du territoire et de ceux qui y vivent.



D'ailleurs j'ai une réunion PLU ce soir. Avec le conseil municipal.



Une réunion Péllu ?

PLU: Plan Local d'Urbanisme. Ça veut dire qu'on va s'occuper du village et du cadre de vie futur des habitants.



Trop bien ! Moi aussi je serai maire un jour !



Le maire voisin a dû déclasser en zone agricole 30 hectares de terrains constructibles...

Haha
Il a fait ça ?! Non ?!
Aah je te jure !

Il va s'amuser
avec les
propriétaires...

Je vous
propose de
commencer,

Nous avons
beaucoup de
travail...

Quand est ce que ça va
s'arrêter ? Je n'arrive
plus à suivre toutes ces
nouvelles lois.

Je pense qu'on
devrait voir plus
loin... sur 20
ou 30 ans !

M'en parle pas, ça
devient compliqué...

Oui enfin à ces
échéances, je ne sais
même pas si je serai
encore là...

J'aimerais bien qu'on parle de nos
artisans, avec toutes ces lois et ces études,
nous n'avons plus le temps de nous
occuper d'eux...

M. Guerin l'ébéniste par exemple,
il a une activité qui marche très bien mais les riverains
s'en plaignent !





"Pas plus tard qu'hier Madame Rey m'en a parlé sur le marché."

Bonjour Monsieur l'adjoint !



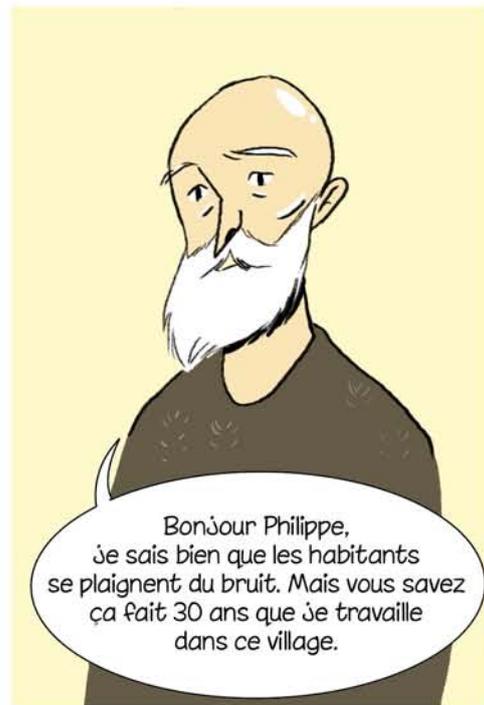
Je voulais vous parler de M. Guerin, l'ébéniste.



Il fait beaucoup de bruit dans son atelier et réveille mes petits enfants à 6h la semaine... et le week end !



J'en ai parlé avec lui, et il a bien conscience du problème mais il n'a pas de solution.



Bonjour Philippe, je sais bien que les habitants se plaignent du bruit. Mais vous savez ça fait 30 ans que je travaille dans ce village.

Lorsque j'ai construit mon atelier dans le prolongement de ma maison, il n'y avait pas de voisins.



Demain je veux bien déménager du village, mais pour aller où ? Et à quel prix ?

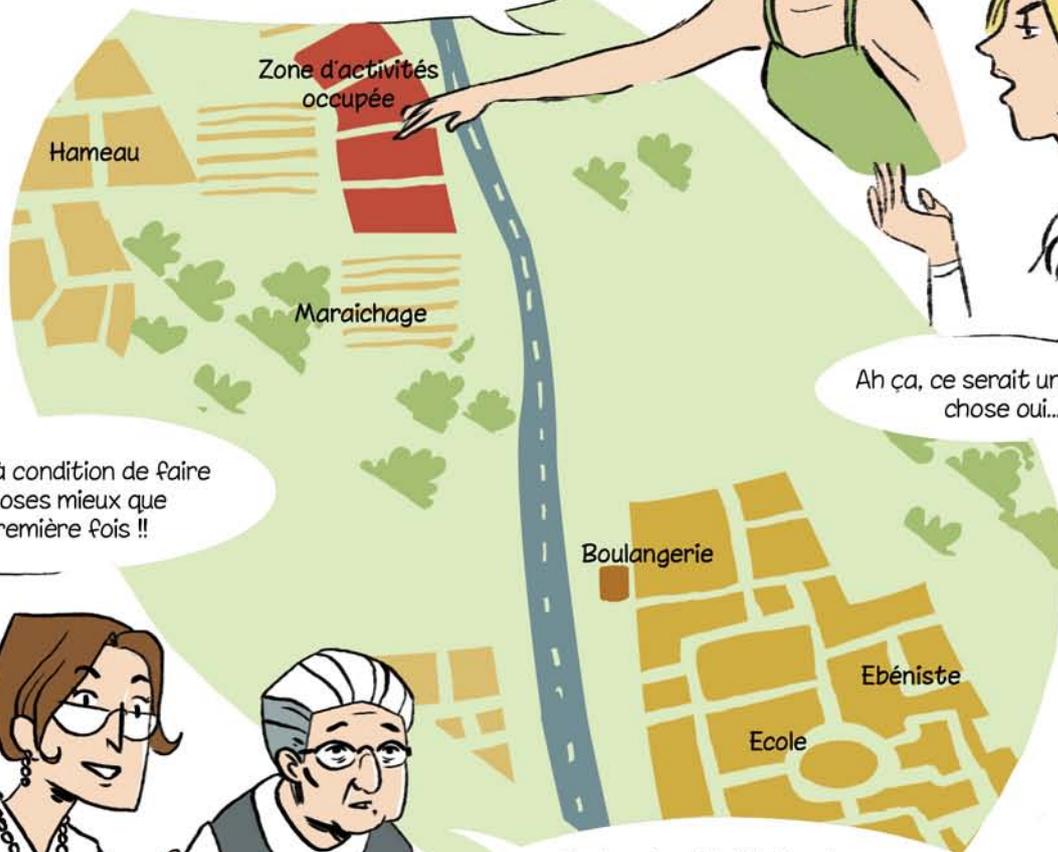
On ne peut pas l'installer dans la zone d'activités à l'entrée du village ?



Ce serait l'idéal mais elle est déjà bien remplie, je doute qu'on puisse lui trouver une place.



Ce serait peut-être le moment de l'agrandir cette zone non ?



Ah ça, ce serait une bonne chose oui...

Oui mais à condition de faire les choses mieux que la première fois !!



C'est vrai qu'elle était prévue au départ pour les activités qui n'ont pas leur place au centre du village parce qu'elles causent des nuisances. Et finalement on y trouve un coiffeur, une pharmacie, un cordonnier...



Et puis n'oubliez pas que le village et la zone d'activités sont tous deux installés au bord de la départementale, si on étend cette zone, on risque d'augmenter le trafic routier et les problèmes qui vont avec...

Il n'empêche que l'augmentation du trafic due à la création de la zone d'activités a été aussi bénéfique pour nos petits commerces.



Salut Philippe !



Bonjour Céline, les affaires marchent ?

On fait aller, il y a beaucoup de passage aujourd'hui, je vends bien.



Les gens nous voient en passant et ont tendance à s'arrêter...



Ils viennent se promener sur le marché, jettent un oeil par ci, par là, c'est bon pour les affaires !



Le revers de la médaille, c'est la circulation et ces camions avec le bruit et la pollution.

Il faudrait aussi faire attention à ne pas laisser s'installer un gros supermarché parce que nos petits commerces risqueraient de ne pas s'en remettre.



De toute façon, il y a déjà un hypermarché à quelques kilomètres, on ne va pas en installer un autre ici, ça n'aurait pas de sens.



Si les gens veulent faire leurs courses ils peuvent aller là-bas. C'est ce que je fais moi et je trouve ça très pratique.



Eh bien en réalité pratique mais pas pour tout le monde...



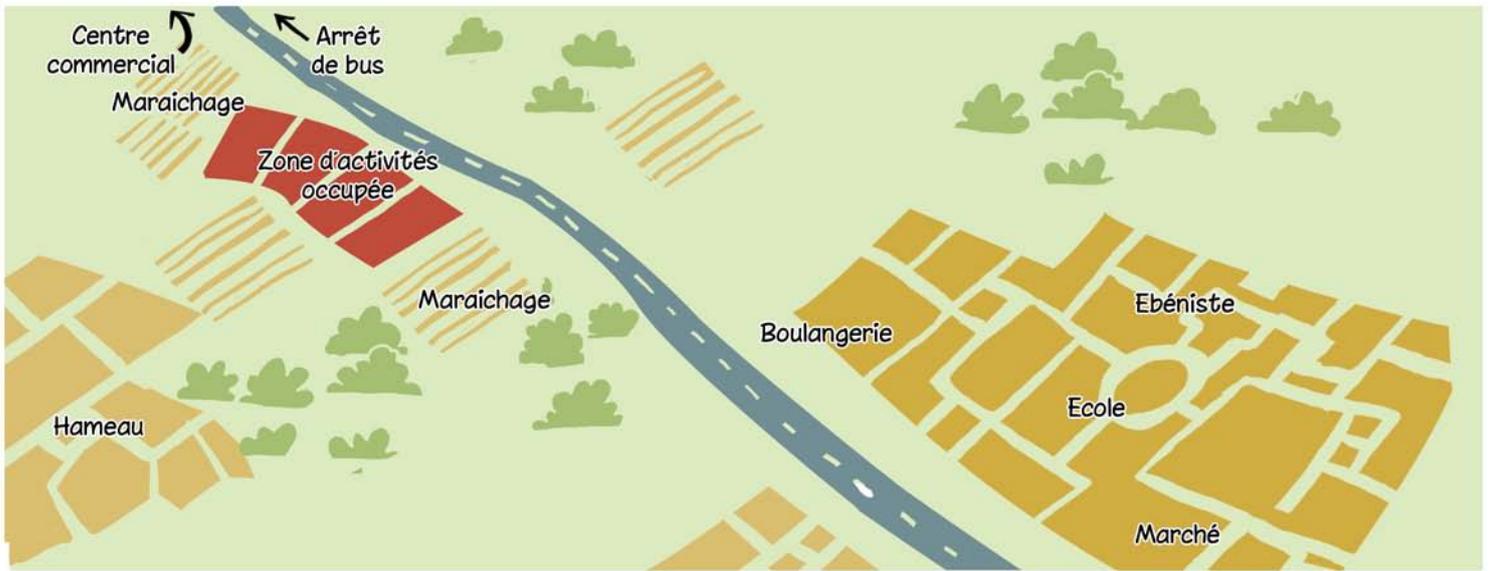
Le supermarché ?
Oh bien sûr que je voudrais aller y faire mes courses.



Mais je n'ai pas le permis !

Et la ligne du bus ne vient pas jusqu'au village.





La question du commerce est très intéressante mais revenons au sujet de départ : la zone d'activités.

Si nous décidons de l'étendre, de quel côté nous pouvons faire ça ?

C'est vrai qu'au nord et au sud il y a du maraîchage, à l'ouest, on se rapproche du hameau.

... et ces terrains sont déjà étudiés pour la création de lotissements ...

... C'est embêtant ça. Ces terrains auraient été parfaits.



Il faudra bien trouver comment étendre cette zone d'activités pour maintenir l'emploi sur place, on ne veut pas être qu'une banlieue dortoir !

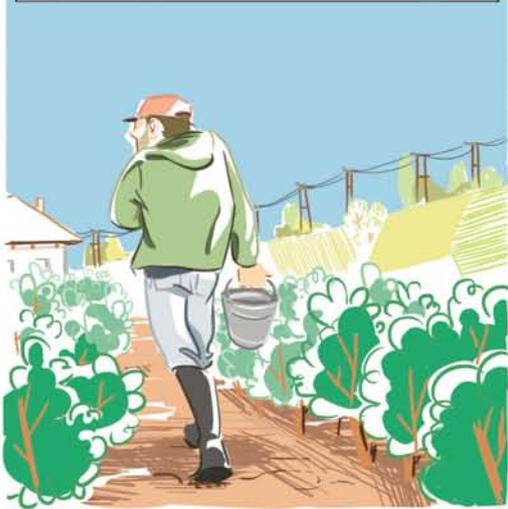
... Leurs contributions sur la commune sont non négligeables. Ils font vivre les commerces, leurs enfants maintiennent l'école et leurs impôts nous permettent de financer des projets. De plus, ils sont nombreux à vouloir venir habiter ici. Aidons-les à s'installer !



Il faut aussi accueillir de nouveaux habitants, c'est important !



... En plus, on a déjà des terrains dans le hameau qui sont reliés à l'électricité, aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées ! Il n'y a plus qu'à bâtir !



QUOI ?!

Encore un lotissement dans un de mes champs ?!

Mais on m'a déjà pris trois bons hectares l'année dernière !!!



Mes légumes ne sont pas prêts d'être replantés ailleurs, moi je vous le dis ! Je fais comment pour continuer, moi, après ?



C'est vrai qu'on avait 20 hectares de champs en plus il y a 20 ans ! Les agriculteurs étaient plus nombreux non seulement dans la commune mais également aux alentours dans la plaine agricole.



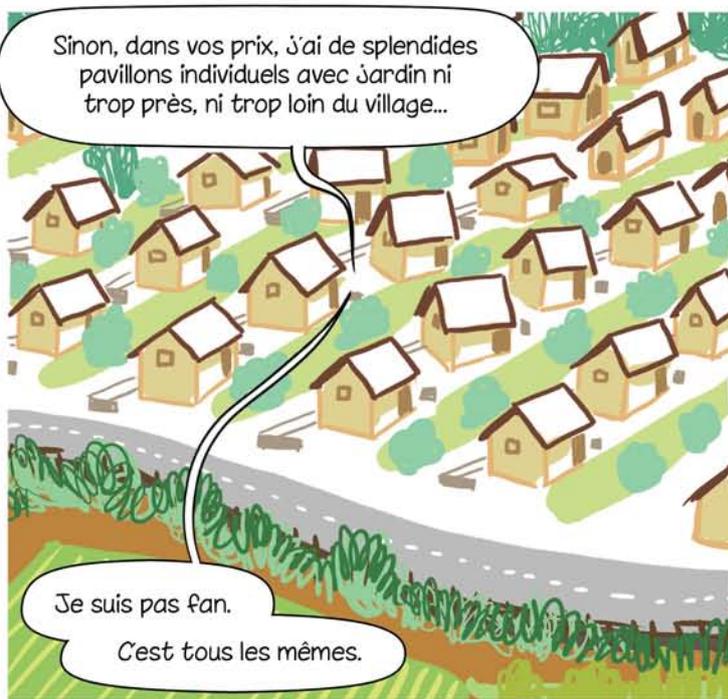
Et puis on a construit plein de petits pavillons isolés... 20 hectares pour seulement 250 habitants. Quel gâchis !



On devrait construire des quartiers plus denses à l'avenir, on gagnerait beaucoup d'espace !



Et ce rien qu'en empilant le béton au lieu de l'étaler !





Celui-ci regarde !
Un ancien verger ! Ça a l'air
d'être un coin fleuri !

Hmmm...

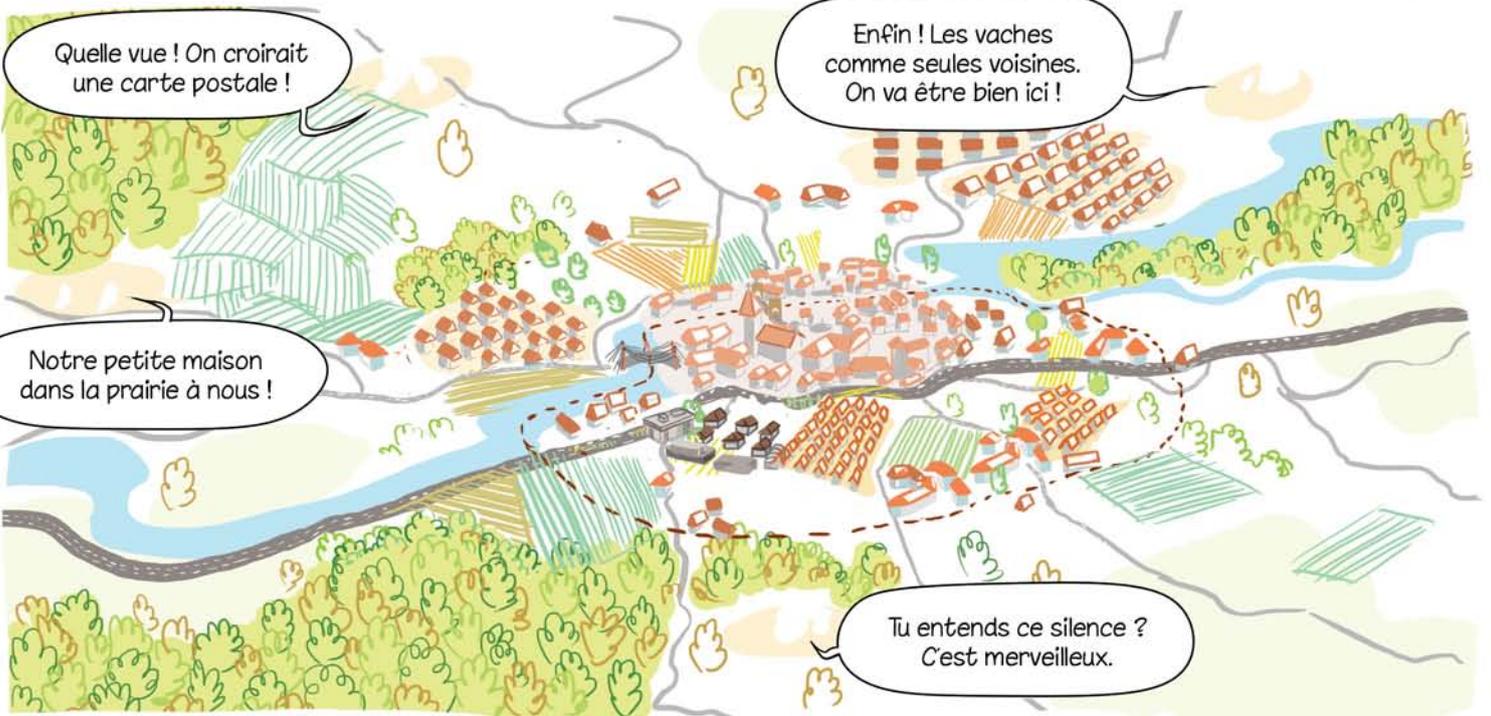
Si on n'avait
pas vue sur le centre
commercial, pourquoi
pas, oui...



Oh !
Sur celui-là il n'y a
pas de vis à vis !

Oui ! Et puis il est
pas très cher ! C'est
parfait !

C'est pas ça, d'ailleurs, qu'on appelle le
mitage ? Le fait de construire une maison
hors des zones urbanisées ?



Quelle vue ! On croirait
une carte postale !

Enfin ! Les vaches
comme seules voisines.
On va être bien ici !

Notre petite maison
dans la prairie à nous !

Tu entends ce silence ?
C'est merveilleux.



Chérie, on a bien fait de
s'installer à l'écart du village.
C'est si calme !

Oui. Finis les
tracas de la ville !



On va vivre en harmonie
avec la nature sur notre
belle terrasse !

Ils détruisent ce pour quoi ils ont emménagé
sans s'en rendre compte. Les conséquences pour le
territoire sont notables... pour eux aussi d'ailleurs !



Les enjeux sont nombreux, ils dépassent même les limites de notre commune. Le projet pour le village ne s'annonce pas simple...



Va falloir qu'on affine notre projet sur la construction de nouveaux logements et l'extension de la zone d'activités !

Et laissons les agriculteurs qui font de bons produits travailler dans de bonnes conditions !

Et qui dit nouvelles installations dit besoin d'eau courante...



ah oui, il faut vérifier que la ressource en eau potable soit suffisante !



En même temps, quand on voit le montant des pertes en eau rien que sur le réseau de distribution... Toutes ces fuites....



C'est sûr qu'en surveillant un peu plus les fuites et en sensibilisant un peu les habitants, on économiserait de l'eau.

Et puis il faudrait peut-être dire à nos concitoyens de limiter leur consommation... Quand on voit les chiffres au compteur de certains habitants...



Donc en gros, si je résume, il faut accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sans augmenter la circulation, sans détruire les champs ni nos commerces... Comme disait ma grand mère, on n'est pas sorti du sable !

Oui, faire un PLU c'est pas simple, mais nous allons bien finir par y arriver.



Par contre il est déjà tard, je vous propose de continuer nos échanges mardi prochain. Ça vous convient ?

On ne va pas se quitter sans goûter quelques bons petits produits du coin ! J'ai du Saint-Joseph et de la Rigotte de Condrieu !

Ah!! Voila ! Parlons de nos vrais atouts, les bons produits du terroir ! Il n'y a que ça de vrai !



Et nos paysages également, ne l'oublions pas !

Ah ça, les paysages, l'environnement, l'écologie, c'est ton grand cheval de bataille Jeanne !

Mais c'est très important, rappelle-toi ce que je t'ai raconté la semaine dernière lors de notre balade dans le massif du Pilat...

Mouais



Une semaine plus tôt, dans le massif du Pilat...



On a la chance d'avoir ce poumon vert exceptionnel tout proche du village, et tout le monde a l'air de s'en contenter.

Tu vois, je pense qu'il faut aussi qu'on se préoccupe de la préservation des paysages de notre village.



On ne peut pas tout avoir non plus, tu ne crois pas ? Certaines zones sont consacrées à l'activité humaine et d'autres à la préservation de la nature... C'est bien non ?



Je trouve qu'on a quand même tendance à considérer tout ce qui n'est pas occupé par l'homme comme un espace vierge à conquérir !



T'exagères un peu non ? Et même si j'adore la nature, nous avons des problèmes plus urgents à régler au village non ?

Mais tout est lié, l'homme, la nature, c'est quand même en partie pour ça qu'on vit ici et pas en ville !



Oh regarde cet oiseau tropical !! Il a dû s'échapper du Safari de Peaugres !

Mais non ! C'est un "Guêpier d'Europe", une espèce locale menacée par la destruction de son habitat.



Tiens, combien d'espèces d'oiseaux connais-tu ?

Bah un paquet, hein !

Eh bien dis toi qu'une espèce sur huit est en danger...





Et puis n'oublie pas que c'est grâce à la richesse de nos terres que l'on fait du bon vin, des produits de terroir qui ont du goût.

Tiens je prendrais bien un petit jus !

Je vais vous prendre une bouteille de jus de pomme, s'il vous plaît !



Et c'est en mettant cette richesse en avant qu'on pourra soutenir nos agriculteurs...



Heu... Allez, moi aussi une petite bouteille !



Elle est où ?

Ah ! Oui après je ne dis pas que tout le patrimoine se trouve ici !



Sur la rive gauche, il y a des endroits magnifiques à voir !
Tu connais Saint-Alban-du-Rhône ?

Oui bien sûr, c'est pas loin de chez ma soeur !



Je connaissais la centrale nucléaire mais j'ai découvert récemment que le village à côté est très sympathique.

C'est vrai !
Dis pour en revenir à la biodiversité, regarde ça !

Massif du Pilat

Les menaces sur la faune et la flore

La multiplication des aménagements urbains



- 1 La dispersion de pesticides menace par exemple le murin de Bechstein, une chauve-souris qui vit principalement dans les forêts.
- 2 La circulation routière menace la chouette effraie, qui vit dans des milieux ouverts et des espaces boisés, à proximité d'habitations.
- 3 La multiplication des aménagements hydrauliques menace le barbeau méridional, un poisson qui est aussi mis en danger par les pollutions et l'assèchement total des rivières l'été.

La disparition d'habitats naturels liée aux activités agricoles et sylvicoles



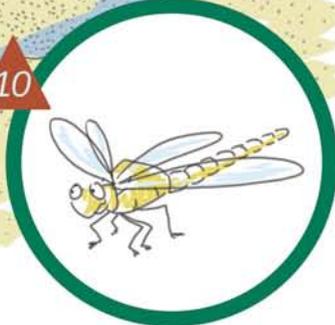
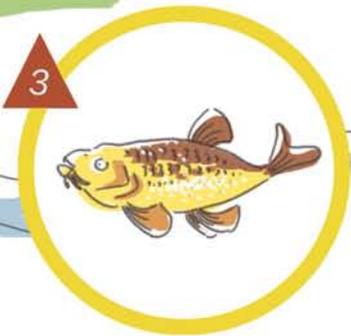
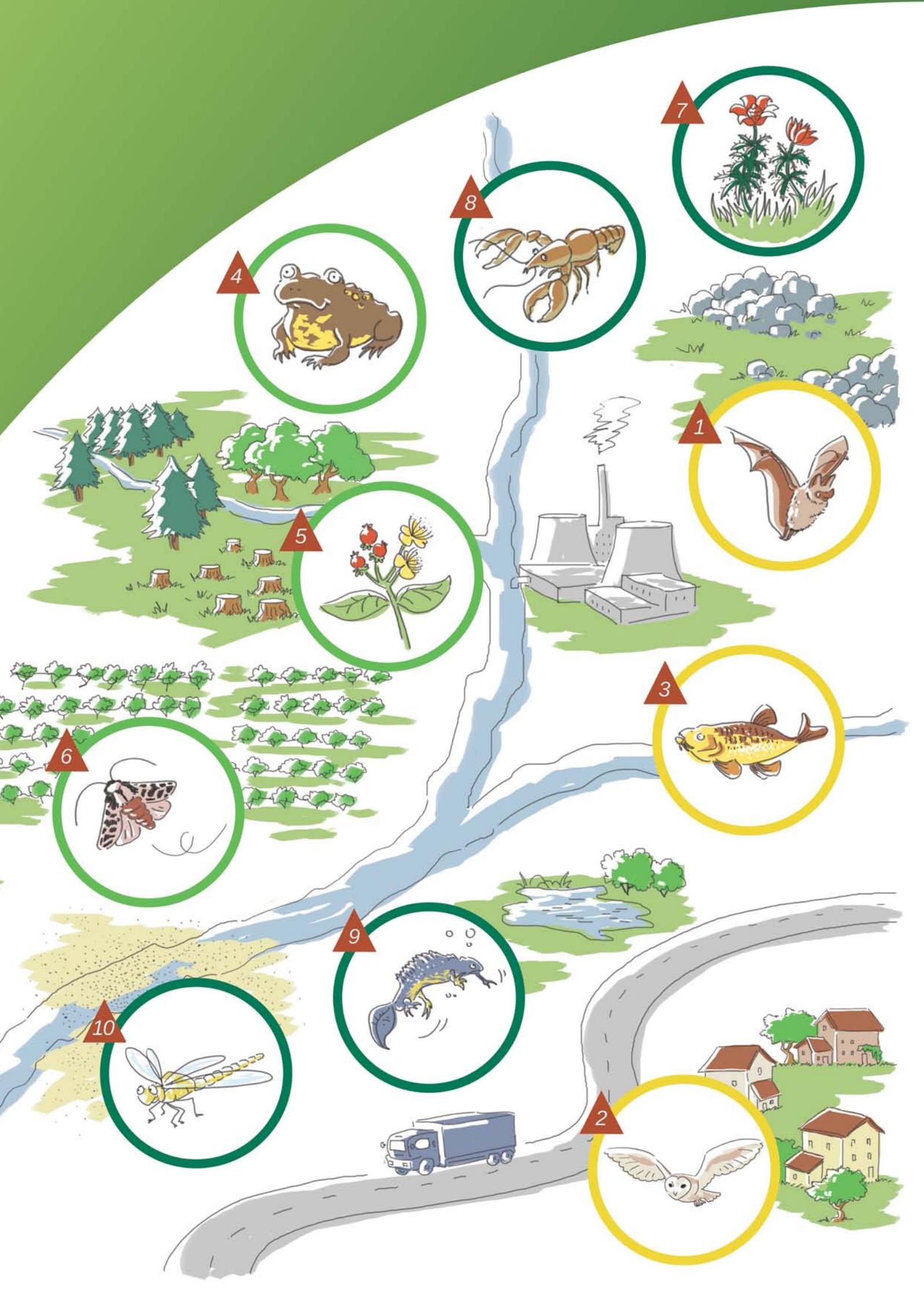
- 4 La transformation des forêts de feuillus en forêts de résineux menace par exemple le sonneur à ventre jaune, un crapaud qui vit dans des eaux peu profondes, dans les forêts de feuillus.
- 5 Les coupes forestières menacent le millepertuis androsème, une plante qui se développe au bord des ruisseaux, en sous-bois. Il est très rare dans le Pilat.
- 6 L'extension des vignes menace certains papillons comme l'écaille tesselée, qui vit dans les forêts claires, landes et prairies.

La disparition d'habitats naturels et d'espèces à enjeux



- 7 La régression des terrains rocheux menace par exemple l'anémone rouge, une plante vivace qui se développe principalement dans les milieux rocheux et accidentés.
- 8 L'introduction d'espèces exotiques menace l'écrevisse à pattes blanches, qui vit dans les ruisseaux clairs et qui est une espèce très fragile, localement concurrencée par l'écrevisse américaine.
- 9 La disparition des éléments bocagés (haies, mares...) menace le triton crêté, le plus grand des tritons rhônalpins, il mesure entre 13 et 17cm.
- 10 La disparition des zones sableuses menace le gomphe à pattes jaunes, une libellule dont les larves vivent dans l'eau, elles ont besoin de zones sableuses et d'une eau de bonne qualité.
- 11 La régression des zones de tourbières menace la Jungermannie à feuilles ondulées, une mousse qui se développe dans ces zones menacées par les interventions de drainage en vue d'utilisation agricole ou de plantation.





Et voilà on revient au blabla écolo...



Comme si c'était la priorité !

Allons calme toi Michel, on sait que la nature et toi ça fait deux !



Tu sais c'était pas idiot ce qu'elle disait à propos de la préservation de l'environnement, je sais que c'est dur à concilier avec l'urbanisme et l'économie, mais il faudrait.



C'est sûr, c'est tellement complexe tout ça, comment va-t-on réussir à tout gérer, je me le demande...



On a de plus en plus de responsabilités, trop de paramètres à prendre en compte, les lois, le Scot des Rives du Rhône...

Je sais, je sais, je perds vite patience mais il y a tellement de sujets à aborder en même temps ! On n'est pas formé pour tout ça !



D'ailleurs, le maire va prendre rendez-vous avec le Scot pour présenter nos premières pistes.



Super... Encore des gens qui vont nous imposer des trucs sans connaître le territoire...

Quelques jours plus tard, dans la mairie d'un village des Rives du Rhône...



Bonjour monsieur le maire,
merci de me recevoir.

Je vous en prie,
en tant que maire de ma commune
et vice-président du syndicat mixte
c'est mon rôle !

Et je vous présente
Alice Laveille qui est urbaniste
au Syndicat Mixte
des Rives du Rhône.



Je tenais à vous rencontrer car nous
élaborens avec mon équipe municipale
le PLU de notre village.

Je ne vous cache pas que les décisions
à prendre sont souvent complexes et que
nous sommes parfois un peu perdus.



C'est tout à fait
compréhensible.



Mais avant d'aller plus loin,
nous aimerions en savoir un peu plus sur le Scot !

Déjà, est-ce qu'on dit Scot ou syndicat mixte ?
Est-ce la même chose ?



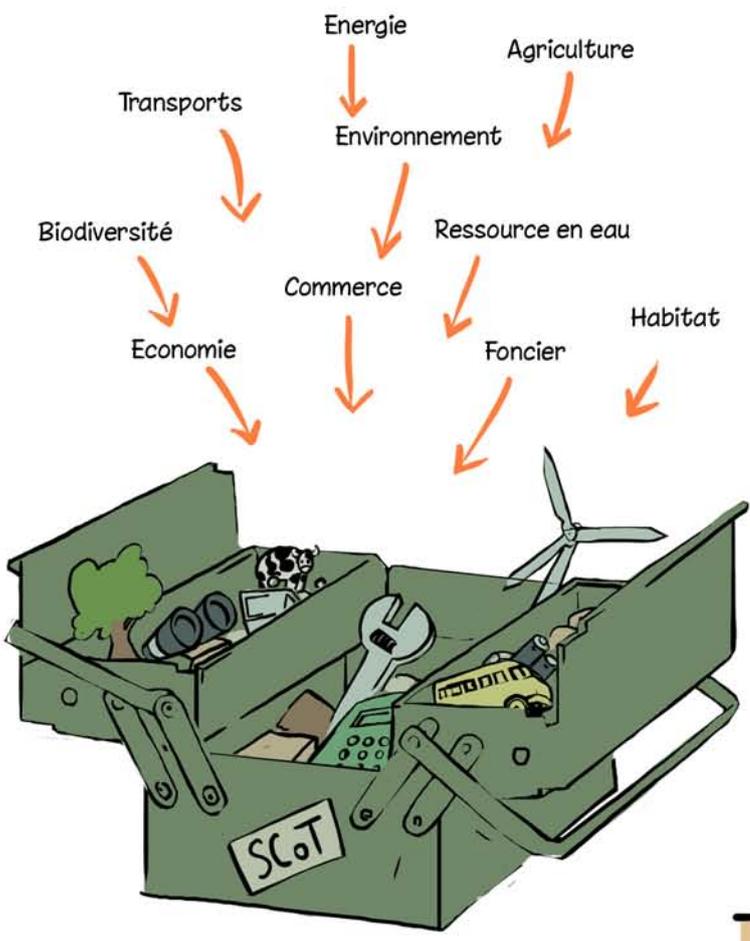
Le SCoT est le Schéma de Cohérence Territoriale.

C'est un document d'urbanisme créé en France en 2000. Cet outil sert à planifier l'aménagement et le développement durables d'un «grand territoire» pour 25 - 30 ans.

Et le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) est la structure publique qui a été créée en 2001 pour élaborer et suivre le Scot

ah d'accord !

Le Scot donne un cadre aux projets des communes qui composent le territoire dans plusieurs domaines.



Le Scot est l'occasion de mieux connaître le territoire, d'échanger entre élus communaux et d'avoir une dynamique collective sur le territoire !



Ah oui, on m'a dit que le territoire du Scot des Rives du Rhône était vaste ?



Il s'étend de part et d'autre du Rhône sur 127 communes comprises dans 7 intercommunalités. Le territoire se positionne à cheval sur 5 départements.

L'ensemble de ces communes est concerné par des enjeux communs de moyenne vallée du Rhône : développement économique, transports ...

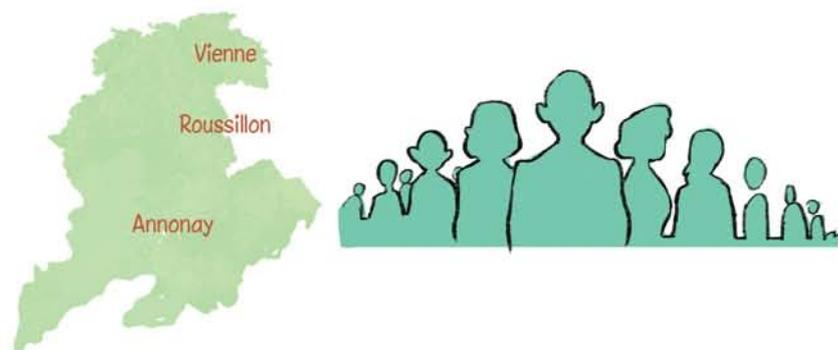




Ces 127 communes sont regroupées en 7 intercommunalités (communautés d'agglomération et de communes) composées de 330 conseillers communautaires, élus parmi les 2000 conseillers municipaux



Ces 7 intercommunalités se sont regroupées pour former le Syndicat Mixte des Rives du Rhône. Celui-ci se compose de 64 conseillers syndicaux titulaires désignés parmi les 330 conseillers communautaires.



Ces 64 conseillers élisent 1 président et 11 vice-présidents. Pour élaborer et assurer le suivi du Scot, ces élus sont accompagnés par une équipe de 6 agents, dont des urbanistes.





Ah oui, c'est plus clair en effet !

Alors, pour en revenir à notre PLU, nous pensons qu'il serait nécessaire d'étendre notre zone d'activités pour permettre de nous développer...



En bien un des rôles du Scot est de privilégier une bonne collaboration entre communes voisines pour tout ce qui concerne le développement économique, notamment quand il y a des projets de création ou d'extension de zones d'activités. Je vais vous donner un exemple.

Trois maires dont les communes sont voisines se sont réunis dernièrement. Comme pour vous, chacun souhaitait créer ou étendre sa zone d'activités.

Nous avons déjà une zone d'activités mais de nouvelles entreprises veulent s'y installer. Il faut l'étendre !

Il nous faut aménager une zone d'activités pour installer un artisan peintre et un carreleur sur la commune !

Notre couvreur zingueur n'a plus de place dans le village. Il a besoin de pouvoir se développer, il lui faut de l'espace.

Enfin nous les avons amenés à s'entendre pour utiliser et développer la zone d'activités existante plutôt que d'en créer de nouvelles.

Une extension de la zone d'activités existante a permis l'installation du couvreur zingueur, du carreleur et des autres artisans.

Au final c'était pas mal de se mettre d'accord ! On a mutualisé nos moyens et économisé du terrain agricole. Nous avons même trouvé un local pour le peintre dans le village voisin !

En plus, ça réduit les impacts sur le paysage et ça nous donne plus de marge de manoeuvre pour d'autres aménagements de qualité.

Nous sommes aussi très inquiets de la progression du nombre de poids lourds sur la route départementale qui longe l'école du village... Est-ce que le Scot intervient sur ces problèmes ?

Nous rencontrons les mêmes difficultés dans notre village... le trafic est important en vallée du Rhône !

Le Scot encourage le transport des marchandises par bateau ou en train plutôt qu'en camion pour décongestionner les routes. On appelle ça le "report modal". C'est l'un des objectifs du projet de la zone industrielo-portuaire "Inspira" de Salaise-Sablons.

L'autre souci concerne les déplacements individuels en voiture, qu'il faut essayer de limiter.

Le projet du Scot promeut le concept de "pôle-gare" dans les agglomérations de la vallée comme Vienne, Le-Péage-de-Roussillon, Saint-Rambert d'Albon...

Cela consiste à renforcer le développement de l'offre de logements près des gares, là où les services sont plus accessibles.

Prenez deux de mes amis qui travaillent tous les deux à Lyon. L'un habite à côté de la gare de Saint-Clair/ Les Roches, l'autre dans la campagne environnante.



Le premier va à la gare à pied le matin, achète un croissant en passant devant la boulangerie et prend le train de 7h35.



La deuxième prend sa voiture vers 7h et rejoint l'autoroute.



Pendant que le premier prend son petit déjeuner dans le train en relisant son travail, la seconde est coincée dans les embouteillages en arrivant à Lyon, comme tous les matins.



Quand le premier arrive au travail, il n'est pas stressé et commence bien sa journée, contrairement à sa collègue qui sort de sa voiture énervée et en retard.



Elle met plus de temps à arriver et elle doit payer son essence, alors que le premier est en partie remboursé par l'entreprise pour sa carte de train.



Le soir, elle arrive plus tard à la maison et profite moins de sa famille. Et dans le quotidien c'est pareil, il faut toujours prendre la voiture pour faire des courses, rendre visite à des amis ou sortir le soir.



Alors que le premier a plus de choix de transport dans la ville: à pied, vélo, bus... Tout est à proximité.



C'est aussi dans cette logique que le Scot affirme le rôle structurant des agglomérations.

Vous savez, ces dernières années, les villes se sont moins développées que les campagnes et forcément, quand tout est dispersé sur un vaste territoire, ça a des conséquences.

Plus de déplacements en voiture avec tout ce que ça implique de pollution et de saturation de certains axes routiers...



Une perte d'attractivité des centres-villes...

On peut ajouter la perte de terres agricoles...



Oui, ça pose des problèmes avec les agriculteurs.

Plus l'habitat grignote la campagne et moins il y a de terres cultivables disponibles.

La volonté du Scot c'est de redonner son attractivité à la vie en ville parce qu'elle offre de nombreux avantages.

Et d'accompagner le développement de nos villages, pour éviter qu'ils deviennent des "dortoirs" !



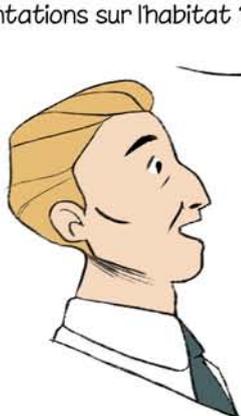
Il faut promouvoir un développement où chacun trouve sa place, selon ses besoins et ses aspirations.

Les secteurs les plus ruraux doivent aussi poursuivre un développement adapté à leurs besoins et capacités.

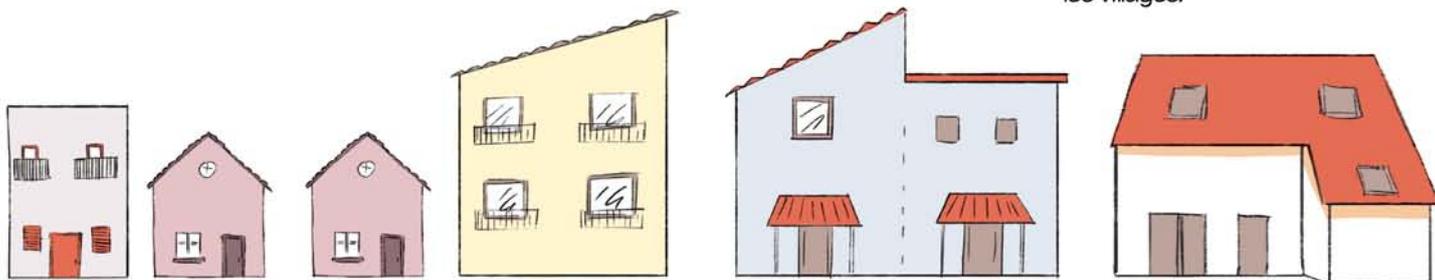
Ce développement équilibré et solidaire passe par exemple par la construction de logements abordables sur l'ensemble des communes.



Et lorsqu'on souhaite agrandir le village, quelles sont les attentes du Scot. Quelles sont les orientations sur l'habitat ?



Le Scot fixe un objectif d'environ 20 logements par hectare pour les nouvelles constructions dans les villages.



20 logements par hectare, c'est une moyenne, on peut faire des logements collectifs, mais pas que. L'idée étant de moins consommer d'espace mais aussi de diversifier l'offre afin de répondre à la diversité des besoins, moyens et attentes des ménages.



Dans ma commune on a créé une opération avec plusieurs types de logements au milieu du village, mais pour cela, on a dû reloger Mr Raynaud.



Au départ, je ne voulais pas. J'habitais dans cette maison depuis 60 ans. C'était beaucoup me demander, mais on a trouvé une bonne solution avec la mairie.



On m'a relogé dans un des nouveaux logements. C'est confortable et il me plaît bien.



Vous comprenez, mon ancienne maison n'était pas adaptée: isolation défectueuse, escaliers, terrain à entretenir...

Je ne regrette rien, le loyer est faible, ma retraite suffit à le payer, et puis je n'ai pas vraiment déménagé, vu que les nouveaux logements reposent sur mon ancienne ferme !



Autre exemple, celui d'un jeune couple.



On a appris qu'on allait avoir un enfant.



Alors on a décidé de déménager, mais il fallait trouver quelque chose qui soit dans nos moyens.



Trop cher.

Trop petit.

Non.

Non plus.

C'est pas vrai, on ne va jamais y arriver !



T'as pas entendu parler de ces nouveaux logements qu'ils viennent de construire ?



Intrigués, nous sommes allés visiter. Et il s'avérait que c'était de supers logements en centre bourg et à prix d'achat abordable !



Du coup on n'a pas hésité !

Nous avons des commerces de proximité, l'école, un parc pour aller se promener avec le petit, des chemins sécurisés, nous sommes ravis.



Le développement du village s'est fait en accord avec les principes du Scot et plus en adéquation avec les aspirations et moyens des habitants.

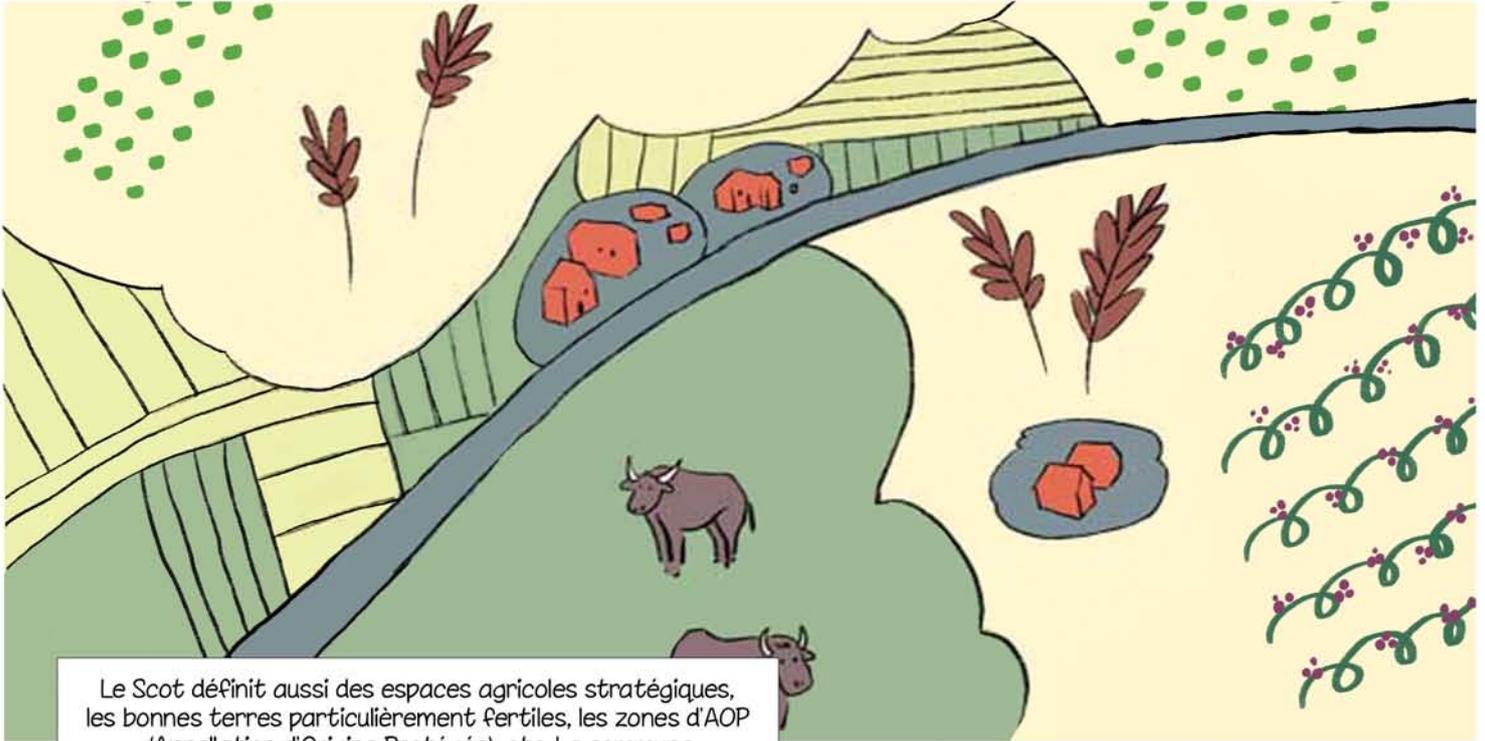


Cela dit, ce fut compliqué de trouver le bon terrain.

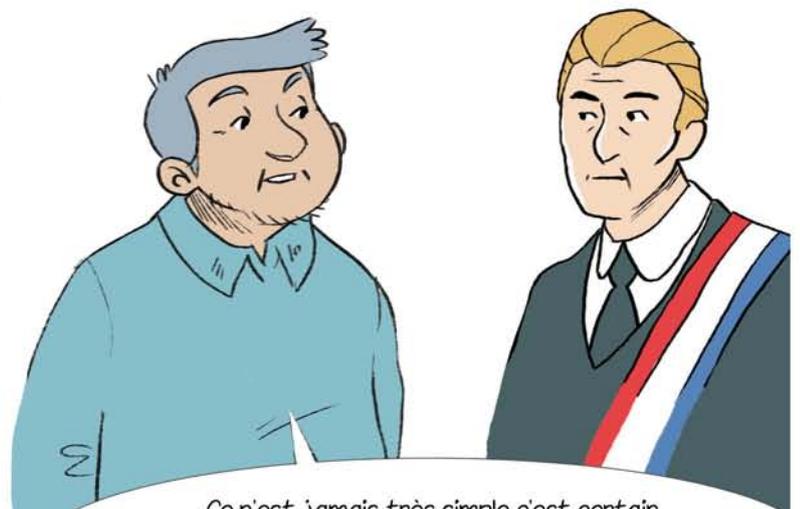
Dans tout projet de développement, il y a forcément un impact sur les espaces naturels et agricoles qui entourent le village.



Pour les limiter, le syndicat encourage la commune à se concerter avec les agriculteurs.



Le Scot définit aussi des espaces agricoles stratégiques, les bonnes terres particulièrement fertiles, les zones d'AOP (Appellation d'Origine Protégée), etc. La commune doit prendre en compte ces éléments pour faire les choix les plus judicieux et les moins impactants.



Ce n'est jamais très simple c'est certain, si ces classifications et analyses ne sont pas faites avec précision, les conséquences peuvent être nombreuses.

J'aimerais bien que vous m'expliquiez aussi quelles sont les orientations du Scot en ce qui concerne la protection de l'environnement. Une bonne partie de mes administrés sont particulièrement sensibles à cette question...



Si vous voulez, nous pouvons regarder un document de synthèse sur les orientations du Scot relatives à l'environnement sur votre commune.

Je veux bien, merci !



Et voilà !

Je rigole, ça c'est le Scot en entier !



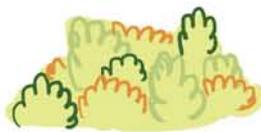
Alors... Dans la section environnement et paysages... Oui vous voyez par exemple votre commune doit préserver plusieurs espaces naturels.



Elle est également concernée par des axes de déplacement de la faune à préserver.



CORRIDORS ÉCOLOGIQUES
À PRÉSERVER



ESPACES NATURELS
À PRÉSERVER

Pour ça, il faut préserver les zones de passage de faune et les coupures vertes sur lesquelles s'appuient ces axes. Il faut recréer des corridors écologiques pour permettre aux animaux de se déplacer sur le territoire.



Pour mieux connaître la biodiversité sur notre territoire et suivre l'efficacité des orientations du Scot sur l'environnement, nous avons également mis en place un réseau de veille écologique en 2010.



Le Scot réunit régulièrement les acteurs du territoire qui agissent dans le domaine de l'environnement. Il y a des associations, des agents d'intercommunalités...



L'objectif est de mutualiser et développer des données sur l'environnement, évaluer l'impact du SCOT et avoir un effet positif sur la biodiversité.



Le territoire des Rives du Rhône représente par sa géographie un enjeu majeur pour les liaisons écologiques, qu'elles soient terrestres, aquatiques ou aériennes.

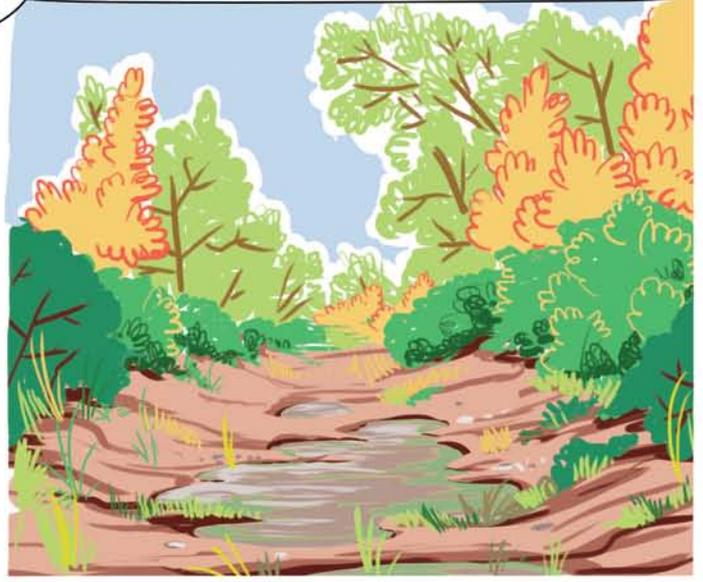


Le Parc du Pilat, et les sites naturels de l'île du Beurre ou l'île de la Platière, qui sont protégés et concentrent une biodiversité riche, sont des mines d'informations pour le réseau de veille écologique.

Les îlons, qui forment les bras secondaires du fleuve, étaient autrefois très nombreuses...



Aujourd'hui, nombre d'entre elles ont disparu.



Des opérations de restauration des lînes sont d'ailleurs organisées tout au long du fleuve, pour redonner vie au Rhône. Et il y a de bons résultats sur la faune et la flore grâce à toutes ces actions !



La loutre qui avait disparu de l'île de la Platière est revenue depuis quelques années !



Une autre espèce à être revenue est le gomphé à pattes jaunes, une libellule. Cela prouve que les eaux environnantes sont de très bonne qualité.



Il est primordial de maintenir un équilibre entre espaces naturels et espaces urbanisés.



Après le Scot n'a pas de recette miracle, l'aménagement du territoire est une question complexe... Son rôle est aussi de fixer un cap, un cadre, en laissant assez de souplesse pour s'adapter aux imprévus, aux cas particuliers...

Par exemple il est possible de bâtir un nouveau quartier en développant la biodiversité en harmonie avec l'urbanisme, par la création de mares, ou en végétalisant les murs, etc...

Pour cette question d'équilibre, il en va de même pour la ressource en eau.

Vous savez notre bon développement dépendra de notre capacité à la préserver, en qualité comme en quantité, et au profit de tous : eau potable, irrigation, besoins industriels, milieux naturels...

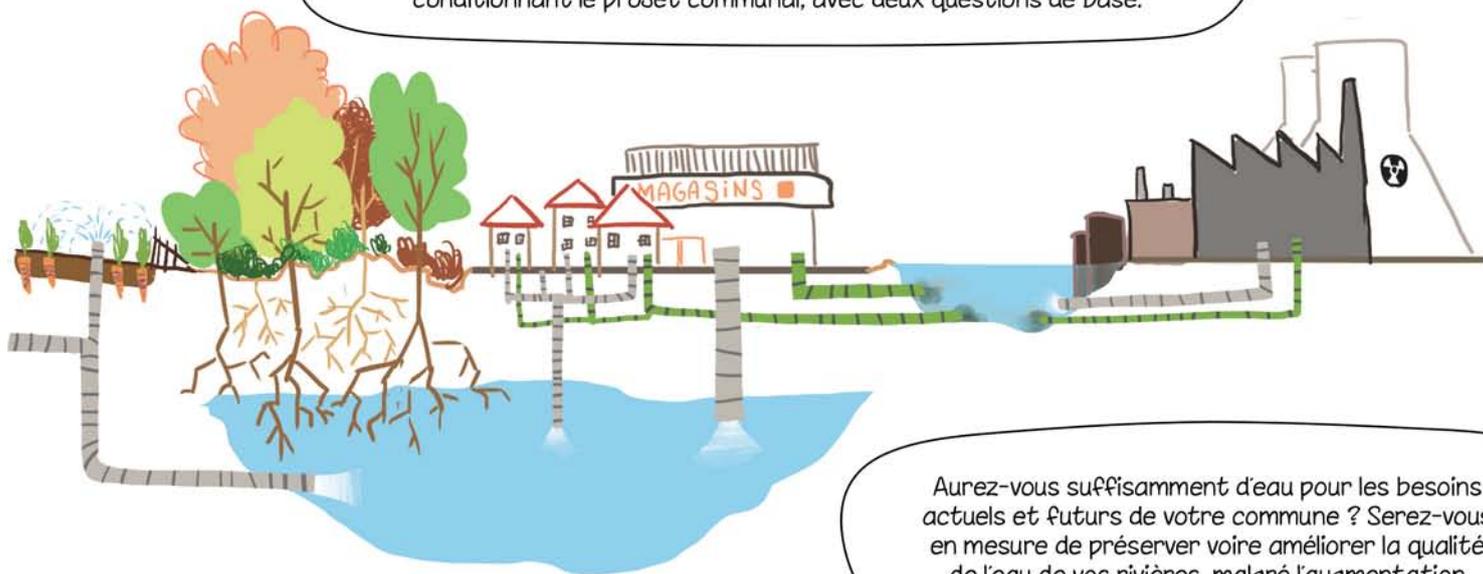


Sur notre territoire il y a encore beaucoup de fuites dans les réseaux de distribution qui sont souvent vétustes.

Par exemple, si on arrivait à ce que l'ensemble des réseaux ait un rendement d'au moins 70% c'est chaque jour l'équivalent de la consommation en eau de 30 000 habitants qui serait économisé !



L'accès et la préservation de la ressource en eau est le premier élément conditionnant le projet communal, avec deux questions de base.



Aurez-vous suffisamment d'eau pour les besoins actuels et futurs de votre commune ? Serez-vous en mesure de préserver voire améliorer la qualité de l'eau de vos rivières, malgré l'augmentation des rejets d'eaux usées ?

Tout est une question de juste équilibre, mais ce n'est pas forcément facile à mettre en oeuvre ! Et tout ça on doit le prévoir sur une génération ! C'est bâtir une vision, un projet, et l'organiser !

En effet, tout cela est passionnant et on voit bien que l'échelle communale est insuffisante pour apporter l'ensemble des solutions.



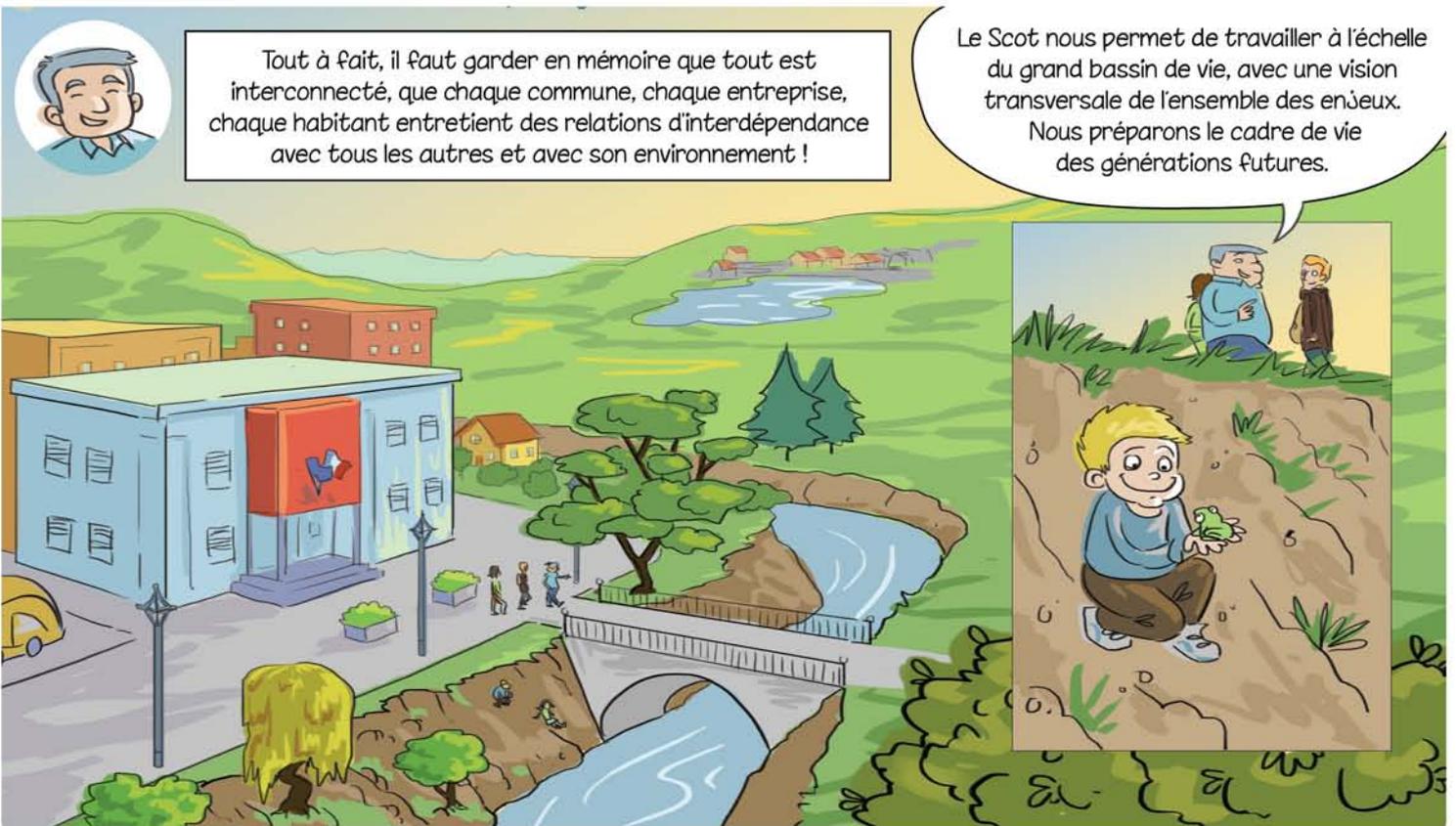
C'était un plaisir !
Allez, je vous raccompagne.





Et j'avais peur que le Scot soit trop éloigné de la réalité de nos préoccupations locales...

Mais c'est finalement l'outil indispensable pour que les élus gèrent le territoire de façon collective !





Mais je crois que le prof a bien aimé parce que j'ai pu raconter plein de détails à l'oral, il avait l'air un peu impressionné !



Tu vois notre village, si tu le regardes à une autre échelle, tu comprends qu'il fait partie d'un ensemble, qu'il est interdépendant des autres villages, villes, régions, autour !

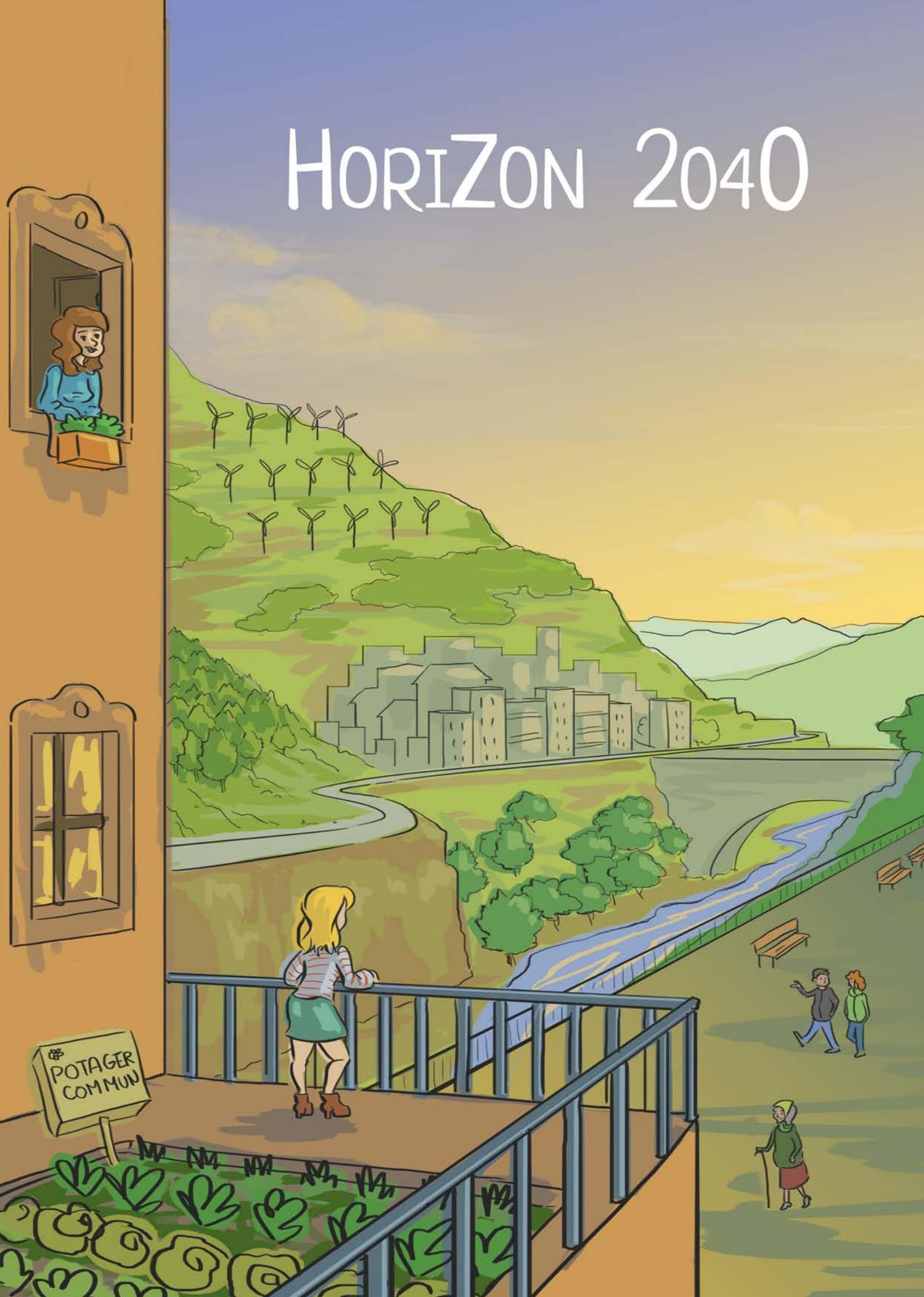


Ça veut dire qu'on a tous besoin les uns des autres !

Et on doit voir plus loin que le bout de son nez ! Il faut essayer de voir comment la vie va évoluer sur des dizaines d'années pour avoir une approche cohérente...



HORIZON 2040



Quel avenir pour demain ? C'est la question que nous devons nous poser tous ensemble !
Imaginez, il va falloir accueillir environ 40 000 nouveaux habitants sur notre territoire dans
les trente prochaines années... Saurons-nous faire de notre territoire un lieu attractif ?
En laissant une place plus grande à la biodiversité qui nous entoure ? Et vous ?
Quelles sont vos priorités ? Comment imaginez-vous le territoire de demain ?



- Janvier 2016 -

© Syndicat Mixte des Rives du Rhône, en partenariat avec l'école de dessin Emile Cohl

Rives du Rhône

Préparer le territoire de demain

Un soir de 2016, dans un village de la vallée du Rhône, situé proche de Vienne aux portes du Pilat. Un maire et son équipe municipale réfléchissent à l'avenir de leur village, d'ici à 2030.

Les débats entre les élus sont riches. Comment maintenir l'activité d'un ébéniste dans le village en réduisant les nuisances pour les riverains ? Quels types de logements bâtir et où, pour répondre aux aspirations des habitants d'aujourd'hui comme de demain ? Où et comment construire de nouveaux quartiers, installer de nouvelles entreprises, sans fragiliser les exploitations agricoles ? Comment maîtriser la circulation routière au centre du village ? ...

Les choix sont complexes. Nombre d'entre eux ne peuvent être pris seuls. Ils nécessitent des échanges avec les élus des villes et villages voisins...

Découvrez quelques-uns des enjeux auxquels sont confrontés les élus d'un village, leurs responsabilités, quand il s'agit d'aménager le territoire et de prendre soin de notre cadre de vie.

Découvrez également la dynamique engagée par les élus des « Rives du Rhône » au travers du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), projet de territoire et document d'urbanisme élaboré à l'échelle d'un large bassin de vie. Quand les élus et acteurs d'un territoire doivent apporter ensemble des solutions de long terme à des problématiques communes : ressource en eau, déplacements, habitat, économie, agriculture, biodiversité, énergie, climat...

(Re) Découvrez enfin, au travers d'une rapide contextualisation historique, les grandes phases d'aménagement et de développement de la vallée du Rhône et de son fleuve roi, au fil du temps, des civilisations et des (r)évolutions technologiques...

